

France Universités : « Le Président nous encourage à prendre plus d'initiatives, allons-y » (G. Gellé)

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°309524 - Publié le 14/12/2023 à 14:50

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 15/12/2023 à 08:08



Guillaume Gellé, avec les VP, lors de la soirée annuelle de France Universités, le 13/12/2023 -



Écoutez cet article

00:00

00:00  

« Le Président nous encourage à prendre plus d'initiatives : chers amis, allons-y ! Nous demandons depuis longtemps davantage de confiance, plus de liberté et moins de contrôles a priori de notre administration et aussi moins de micro-management. Notre responsabilité, accrue, se mesurera à l'aune d'évaluations indépendantes dont il est majeur de tirer toutes les conséquences, dès aujourd'hui. Les outils sont là, utilisons-les. »

C'est ce que déclare [Guillaume Gellé](#), président de France Universités, le 13/12/2023, lors de la soirée annuelle de l'association.

Il ajoute : « Bien entendu, nous ne sommes pas naïfs... Il nous faut des garanties en matière de financements pour déployer tout cela dans le temps long. La recherche fondamentale doit être soutenue, pour les innovations de demain. C'est donc un choix politique que nous sommes prêts à engager, pour autant qu'on veuille bien nous laisser faire. Car réussir l'acte 2 de l'autonomie nécessite bien une révolution culturelle, au niveau de tous : administrations centrales et déconcentrées, mais aussi dans nos propres universités. »

Il dresse plusieurs priorités pour 2024 :

- L'international : en « poursuivant nos échanges entamés au Canada, en Afrique ou en Asie », et en formulant des recommandations pour les élections européennes de juin 2024.
- Le modèle économique des universités : « rien ne pourra s'opérer sans un rééquilibrage entre les crédits récurrents et les appels à projets ».
- Le sujet des personnels, dont la question des statuts des E-C et chercheurs.

Il rappelle enfin que 2024 sera une année d'élection « pour nombre de présidentes et présidents d'université. C'est l'occasion de porter de tels engagements... »

« En ces temps difficiles, le rôle des universités doit être réaffirmé »

« En ces temps difficiles, où les conflits prospèrent, où la haine gagne sur tous les terrains, à une époque où la polémique prend le pas sur la controverse scientifique, notre rôle ne doit pas être pris à la légère, il doit être réaffirmé ! », déclare Guillaume Gellé.

« Nos établissements ne sont pas des tours d'ivoire. Et c'est précisément parce qu'ils participent pleinement à la société qu'ils doivent garder ce cap et montrer l'exemple, continuer d'éclairer le parcours de chacun. (...) »

L'humanisme n'est pas un vain mot. La lutte contre les discriminations, quelles qu'elles soient, le combat contre l'antisémitisme et toutes les formes de racismes, porteurs de haines, ne doivent jamais faillir. Nous devons faire preuve d'une vigilance de chaque instant, lorsque nos étudiantes, nos étudiants, nos personnels, nos institutions mêmes sont attaqués, en mots ou en actes.

Mais nous avons aussi eu des occasions de nous réjouir... Le retour en France de Fariba Adelkhah, en octobre dernier en reste l'un des plus marquants. Cette libération est bien la preuve que nous devons continuer à nous mobiliser en faveur de la liberté académique dans le monde, mais aussi de nos collègues menacés ou emprisonnés en raison de leurs recherches. »

Acte 2 de l'autonomie : « Nous sommes prêts à aller plus loin »

« Nos universités sont au cœur des territoires et doivent, à ce titre, être considérées comme des actrices majeures, incontournables. Le 07/12, lors de ses annonces sur l'avenir de la recherche, le Président de la République l'a, lui aussi, réaffirmé, autour de trois mots d'ordre : l'efficacité, la lisibilité et l'agilité.

- Les universités sont appelées à être les cheffes de file du pilotage des politiques scientifiques dans leur écosystème territorial — tout en continuant de tenir pleinement leur place à l'international.
- Parallèlement et dans un même esprit de simplification et de clarification, les organismes nationaux de recherche deviennent des agences de programmes thématiques au service d'une stratégie nationale de recherche.

Pour y parvenir, et comme l'a rappelé Emmanuel Macron, un "Acte 2 de l'autonomie" des universités est incontournable. C'est un moyen d'avancer en donnant une cohérence au chemin sur lequel nous devons, chacune et chacun, nous engager. (...)

Nous sommes prêts à aller plus loin ! Nous sommes prêts à assurer la coordination, le pilotage, la prospective, avec l'ensemble de nos partenaires, dans et hors ESR (Enseignement supérieur et recherche), et notamment les organismes nationaux de recherche et les écoles.

Dans les écosystèmes locaux et nationaux de recherche et d'innovation, il faudra donc compter encore plus sur les universités — au niveau à la fois stratégique et opérationnel — dans la diversité de leurs statuts ou de leur taille. Maintenant, oserais-je dire, il nous reste à le mettre en œuvre ! »

« Nos universités sont pleinement impliquées sur la formation »

« En matière de formation, nous avons eu plusieurs occasions de le rappeler cette année et nous continuerons de le faire : nos universités sont pleinement impliquées.

Il est regrettable d'entendre, ici ou là, remettre en cause la qualité et l'intérêt des formations universitaires ou l'insuffisance de leur dimension professionnelle, alors que de multiples enquêtes indépendantes démontrent le contraire, et que les chiffres de l'insertion sont têtus : à 18 mois, plus de 90 % des diplômés occupent un emploi correspondant à leur niveau de qualification et à leurs attentes. (...)

Les universités jouent et continueront de jouer un rôle majeur pour réussir la réindustrialisation du pays, garantir sa souveraineté et faire de la nécessaire transition écologique une opportunité pour la création d'emplois, l'équité devant l'emploi, et le progrès social. Notre ambition, c'est de former pour transformer. »

Réforme de la formation des enseignants : « renforcer l'attractivité du métier »

« C'est l'université qui forme, depuis le Moyen Âge, les médecins et les personnels de santé, les juristes et les professeurs. À cet égard, la réforme en cours de la formation des enseignants, à laquelle France Universités participe, doit renforcer l'attractivité du métier, car rien ne se fera si nous n'avons pas des enseignants du meilleur niveau grâce à la formation initiale ou continue. (...)

Mais attention... la réponse aux besoins immédiats ne résume pas tout. Il serait préjudiciable de donner une formation trop ciblée, utile aujourd'hui, mais insuffisante pour demain et après-demain.

En effet, la valeur ajoutée d'une formation universitaire, du Bac +1 au Bac +8, c'est l'acquisition de savoirs et de compétences permettant de s'adapter aux évolutions du monde du travail. La formation par la recherche, l'esprit critique, l'autonomie dans les apprentissages sont le gage de cette adaptation.

Et l'un des leviers majeurs pour pallier la baisse de l'attractivité de certains métiers, c'est celui de la mixité femmes-hommes. Et nous y travaillons, de manière systémique : du combat contre les violences sexistes et sexuelles pour rendre les environnements de formation plus accueillants, jusqu'au tutorat et au mentorat, en passant par une évolution des contenus et des intitulés de formations. »

Les priorités pour 2024

L'Europe

« Les rencontres se multiplient avec nos homologues en Europe. France Universités va formuler des recommandations pour les élections européennes de juin 2024. Ces recommandations seront en cohérence avec ce que nous portons dans le cadre national sur les synergies entre la recherche et l'innovation, la science au service du bien commun, de la décision et de l'autonomie stratégique, ou encore sur l'alliance entre excellence et démocratisation de l'accès à la connaissance dans "l'Europe des compétences".

Nous nous positionnerons sur les infrastructures de recherche, le développement des alliances universitaires, des diplômes européens, des mobilités étudiantes.

Il s'agit aussi de nous inscrire dans une démarche prospective, car c'est bien lors des deux prochaines années que sera décidée la future programmation septennale de l'Europe, notamment en matière budgétaire, et du 10^e programme-cadre. »

Le modèle économique des universités

« Un nouveau modèle économique des universités est à penser pour notre pays. C'est le souhait du Président de la République, et nous serons au rendez-vous pour faire des propositions.

Il va de soi que cette réflexion doit privilégier une approche structurelle des universités. Elle ne pourra donc faire l'économie d'un approfondissement de l'autonomie et de la responsabilité sociétale des établissements afin de relever, du mieux possible, les défis environnementaux et socio-économiques qui sont devant nous et qui appellent des réponses collectives. (...)

La contractualisation doit être revisitée et les Contrats d'objectifs, de moyens et de performance ne pas se réduire à des mesures dictées par la seule conjoncture ou les effets de mode. Et ne pas omettre les moyens. L'État doit donc aussi jouer sa partition. France 2030 n'est pas la solution magique ! »

La question RH (Ressources humaines)

« Les réformes gouvernementales à venir seront aussi l'occasion de porter un plaidoyer pour nos établissements et nos personnels. Je pense au projet de loi sur la fonction publique qui va être bientôt lancé. Si j'ai bien entendu le Président de la République le 07/12, la question des statuts n'est plus taboue... Bien évidemment, nous serons attentifs à l'agenda gouvernemental sur ce sujet, aussi. »



Guillaume Gellé

Président @ France Universités

Président @ Centre Informatique national de l'enseignement supérieur (Cines)

Président @ Université de Reims Champagne-Ardenne (Urca)

Professeur des universités @ Université de Reims Champagne-Ardenne (Urca)

Parcours

Depuis décembre 2022

[France Universités](#)

Président

Depuis décembre 2018

[Centre Informatique national de l'enseignement supérieur \(Cines\)](#)

Président

Depuis mars 2016

[Université de Reims Champagne-Ardenne \(Urca\)](#)

Président

Depuis novembre 2005

[Université de Reims Champagne-Ardenne \(Urca\)](#)

Professeur des universités

Décembre 2020 - décembre 2022

[France Universités](#)

Vice-président

Décembre 2018 - janvier 2021

[France Universités](#)

Président de la commission de la formation et de l'insertion professionnelle

Juin 2013 - mars 2016

[Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur \(Hcéres\)](#)

Délégué scientifique

2007 - 2012

[Université de Reims Champagne-Ardenne \(Urca\)](#)

Vice-président du CEVU, en charge de la politique de formation, de la vie étudiante et des relations internationales

-

Établissement & diplôme

Depuis 1992

[Université de Reims Champagne-Ardenne \(Urca\)](#)

Ingénierie électrique et électronique

N.c. - 2004

[Université de Reims Champagne-Ardenne \(Urca\)](#)

HDR

N.c. - 1998

[Université de Reims Champagne-Ardenne \(Urca\)](#)

Doctorat en physique

N.c. - 1995

Institut national polytechnique de Lorraine

Master, sciences de l'informatique et de l'information et services apparentés

-

Fiche n° 7666, créée le 25/11/2014 à 11:36 - Màj le 15/12/2022 à 11:06



France Universités

Association qui réunit une centaine de membres votant (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

Elle s'appuie sur l'Amue (Agence de mutualisation des universités et établissements) qui contribue à l'élaboration d'une offre logicielle et à la formation des personnels de l'enseignement supérieur.

Catégorie : Associations, réseaux

Général

Date de création

1971

Statut

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique

Missions et objectifs

- Force de proposition et de négociation auprès des pouvoirs publics, des différents réseaux de l'enseignement supérieur et de la recherche, des partenaires économiques et sociaux et des institutions nationales et internationales.
- Soutien aux présidents dans leurs nouvelles missions.
- Promotion de l'Université française et de ses valeurs en France et à l'étranger.

Membres Une centaine de membres votants (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

Présidence Bureau élu en décembre 2022 composé de :
Président : Guillaume Gellé
Vice-présidents :
• Dean Lewis
• Virginie Dupont

Chiffres clés

Personnels

- Une équipe permanente : 27 personnes.
- Des conseillers et consultants : 7 personnes.

Fiche n° 1765, créée le 05/05/2014 à 12:19 - Màj le 14/01/2022 à 15:46

© News Tank Éducation & Recherche - 2023 - **Code de la propriété Intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »